Le Blanc-Mesnil (93) : le directeur d’une école élémentaire publique, « acquis à l’idéologie islamiste radicale », suspendu par le rectorat

28/01/2025 à 17h45



Le rectorat de Créteil a suspendu le 20 janvier un professeur du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), par ailleurs directeur de l’établissement scolaire, pour sa proximité, selon la cour administrative d’appel de Paris, avec « l’idéologie islamiste radicale ». Il était à la tête de cette école élémentaire publique du Blanc-Mesnil depuis au moins cinq ans.

Tout part, selon le média spécialisé « ToutEduc » qui a révélé l’affaire, d’une mesure de contrôle administratif prise par le ministère de l’Intérieur à l’été 2024. Dans le cadre des JO, des dizaines de Micas (mesures individuelles de contrôle et de surveillance) avaient été édictées à l’encontre d’individus « condamnés pour faits de terrorisme ou fortement radicalisés ». Provoquant l’ire des associations de défense des droits de l’homme.

Le professeur a été visé par l'une d'entre elles via un arrêté du 24 juin 2024. Il avait interdiction « pour une durée de trois mois, de se déplacer en dehors du territoire de la commune du Blanc-Mesnil sauf autorisation écrite préalable » et « obligation de se présenter dans un commissariat de police une fois par jour à 9 h 30 ». Une mesure qu'il a contestée devant le tribunal administratif de Montreuil puis devant la Cour administrative d'appel de Paris. Par deux fois, le 2 août 2024 puis le 17 janvier 2025, les juges ont donné raison au ministère de l'Intérieur, considérant donc qu'il était « acquis à l'idéologie islamiste radicale ». […]

Sont aussi listés sa « fréquentation de la mosquée radicale At-Tawhid au Blanc-Mesnil », les cours de religion qu'il suit chaque semaine « dispensés par un professeur acquis à cette idéologie » et la scolarisation de sa fille « au sein de l'institut Tarbiya, émanation de l'école coranique La Madrassah à Paris ».[…]

Le Parisien